



Communiqué de presse – Mardi 14 avril 2015

Ne ramassons pas les oisillons tombés du nid !

Avec l'arrivée du printemps, de nombreux oisillons peuvent tomber du nid. Pourtant, ils ne sont que très rarement abandonnés. Sauf risque avéré comme la proximité d'une route fréquentée ou d'un chat à l'affût, il est préférable de les laisser sur le lieu de leur découverte. Leurs parents se trouvent généralement à proximité même si on ne les voit pas.

Voici quelques conseils pour les aider à survivre dans leur milieu naturel.

Les oisillons sont rarement orphelins !

Chaque année à partir du mois d'avril et jusque fin septembre, les nichées de jeunes oiseaux commencent à mettre le nez dehors. Pour un oisillon, tomber du nid fait partie des aléas de la vie d'oiseau ! Il n'est pas rare qu'un petit téméraire s'aventure rapidement hors du nid : les jeunes de plusieurs espèces, telles que les chouettes, les grives, les merles ou les canards colvert, quittent régulièrement le nid sans savoir voler, en essayant de suivre leurs parents qui cherchent des aliments. Ils se retrouvent alors au sol où nous sommes susceptibles de les trouver. Parce qu'ils poussent de petits cris plaintifs, on peut croire qu'ils ont été abandonnés. En réalité, les parents se trouvent la plupart du temps aux alentours, à la recherche de nourriture.

Laisser l'oisillon sur son lieu de découverte

Cette année les 1ers appels reçus par la LPO ont démarré dès le 2 mars !

De manière générale, il est préférable voire indispensable de laisser un oisillon tombé du nid là où il a été trouvé. Il vaut mieux laisser faire ses parents, qui le nourriront et le guideront à quelques jours de son premier envol. Si l'oisillon se trouve en un lieu particulièrement exposé (chats, routes), il est préférable de le mettre en sûreté, en hauteur (sur une branche, un muret ou un buisson) et à proximité de l'endroit où il a été recueilli. Les oisillons en duvet ou peu emplumés, tombés du nid bien trop tôt, doivent être replacés dans leur nid si ce dernier est intact.

40% des effectifs accueillis dans les centres de sauvegarde sont des oisillons dits « orphelins » ou « tombés du nid », qui doivent alors être élevés par les soigneurs avec l'aide de plusieurs centaines de bénévoles. Lors des pics d'activités entre avril et juillet, ce sont 50 bénévoles par jour qui leur sont dédiés. Et pour cause : si une chouette doit être nourrie 2 fois par jour, une mésange doit recevoir la becquée au minimum toutes les 2 heures ! Sans compter que d'importantes quantités de grillons, vers de farine, aliments à base de protéines, doivent être quotidiennement administrés aux rapaces, hirondelles, goélands, martinets, pinsons.....recueillis.

Aussi, il est primordial de ne pas les déplacer si ce n'est pour les déposer en hauteur, sur une branche ou un muret, à l'abri des prédateurs et des dangers (routes, chats,...) ou de les cacher sous un buisson.

En revanche, si un oiseau est blessé, afin d'éviter tout geste irréparable, il est indispensable de contacter le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage le plus proche (coordonnées sur <http://www.lpo.fr/oiseaux-en-detresse/centres-de-sauvegarde>).

Après l'avoir recueilli, il devra être acheminé vers un centre habilité : la plupart des oisillons sauvages sont intégralement protégés par la loi et leur détention est rigoureusement interdite.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Quelques astuces pour faciliter la nidification des oiseaux

La saison de nidification (qui dure de mars à août) est la période où beaucoup d'oiseaux commencent à se reproduire. Pour éviter de les perturber dans ce moment important, quelques conseils simples peuvent être suivis :

- **Ne pas tailler les haies et les arbres en saison de nidification** : cela pourrait déranger les couples en cours d'installation. Reporter ses travaux à l'automne suivant ou, si cela n'est pas possible, procéder à une taille douce en surface des arbres avec un taille-haie mécanique ou un sécateur (le bruit des appareils électriques pourrait faire peur aux oiseaux !).
- **Observer son jardin et surveiller ses aménagements** : par exemple, penser à vérifier régulièrement les nichoirs en bois (fixation, bonne tenue), lesquels peuvent être fragilisés par les aléas climatiques et causer des accidents. En cas d'absence de nichoir, le mieux est d'en installer un. La nichée d'un couple sera un spectacle saisissant tous les jours !
- **Obturer les cavités pièges** : de nombreuses espèces qui cherchent des cavités pour nicher peuvent pénétrer ou tomber dans des cheminées ou des gouttières sans pouvoir en ressortir seuls. Elles sont alors condamnées à mort de faim ou d'épuisement... Pour éviter cela, l'accès à ces ouvertures peut être facilement obturé grâce à des grilles !

Contacts Presse

Carine Brémont

Attachée de presse LPO France / carine.bremont@lpo.fr / 06 34 12 50 69

Anne-Laure Dugué

Responsable du Programme « oiseaux en détresse » / anne-laure.dugue@lpo.fr / 05 46 82 12 34